



Charte de bonne conduite à la cantine

Le but de cette charte est de préciser aux enfants certaines règles de vie, pour rendre cette pause méridienne, la plus agréable possible, dans le respect de tous, enfants et adultes

Avant le repas

Je dois :

- passer aux toilettes et me laver les mains après la sortie de la classe
- me mettre en rang calmement pour aller jusqu'à la cantine
- être calme et attentif aux consignes de sécurité données par les animatrices, lors du trajet sur la route
- entrer dans le calme, saluer le personnel et m'installer à ma place

En entrant dans la cantine, je ne dois pas :

- bousculer mes camarades
- entrer bruyamment
- courir



Pendant le repas

Je dois :

- respecter mes camarades et le personnel de la cantine
- parler à voix basse, pour ne pas gêner les autres
- rester assis correctement
- manger proprement
- maintenir la propreté du lieu et prendre soin du matériel (ex : ne pas tordre volontairement les couverts, ne pas tailler la table avec son couteau, ...)
- essayer de goûter aux aliments proposés avant de dire que je n'aime pas
- ne pas me balancer sur ma chaise

Je peux :

- confier mes problèmes au personnel de cantine
- Redemander un plat, s'il en reste



Après le repas

Je dois :

- aider au rangement de ma table (empiler les verres, assiettes, et couverts au milieu de la table)
- ranger ma chaise
- me mettre en rang calmement et sans courir, après en avoir eu la permission

Au restaurant scolaire, le personnel communal a toute autorité pour faire appliquer ce règlement

Nom de l'enfant
signature

Nom des parents
date et signatures

